

RENTREE 2025

École publique

LE RUISSEAU BLANC

FEREL

La répartition des effectifs

- 202 élèves
- 145 familles
- 9 classes

LES CLASSES

TPS PS : Patrice ABGRALL

MS : Maÿlis SURZUR

GS : Christelle BESCOND + Béatrice ROCHER le mardi

CP : Martine BESOIN

CP-CE1 : Elodie GONTIER

CE1-CE2 : Isabelle TANGUY

CE2 : Carole APPRIOU

CM1 CM2 : Lucie BRON

CM1 CM2 : Françoise BESCOND déchargée de direction
par Lucie LENA le lundi et mardi

Une équipe pédagogique

3 ATSEM : Véronique BOHBOT, Maryline LEMOINE et Nathalie LEVEQUE

4 AESH Armelle , Marine, Cécile, Joanna qui s'occupent d'enfants ayant des besoins particuliers.

Réseau d'aides spécialisées :

Isabelle DENIS psychologue scolaire

Médecin scolaire : Docteur Le Louarn

Conseillers pédagogiques de circonscription Questembert :

Florence POSSO et Alexandre BILLET

Animateur informatique ERUN :

Rodolphe Lepage

Inspecteur : M Olivier SOUN

Les lieux

Bâtiment de maternelle

- 3 salles de classe
- 2 salles de repos
- 1 salle de motricité
- 1 bibliothèque
- 2 pièces sanitaires
- des locaux de rangement du matériel
- un hall d'accueil

Bâtiment de cycle 2

- 4 salles de classe
- 1 atelier
- le rangement du matériel de cycle 2
- un bloc sanitaire

Bâtiment de cycle 3

- 2 salle de classes
- 1 atelier/classe de décroisement
- 1 bibliothèque BCD
- le rangement du matériel de cycle 3
- un local de rangement pour l'école
- le bureau de direction
- 1 infirmerie
- 1 bloc sanitaire

+des espaces de cour de récréation séparés et des jeux adaptés aux différents âges

+accès au complexe sportif de Férel

Visite virtuelle sur le site école

Les orientations pédagogiques

- Les nouveaux programmes nationaux de maternelle et d'élémentaire
- Le carnet de suivi, de réussites, le LSU

**Une circulaire de rentrée 2025 avec des priorités
voir le visuel déposé sur
l'ENT en août**

Rôles de l'école :

Apprendre à lire, écrire, compter
et respecter autrui

L'école = une double promesse

- Le socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

Il définit des objectifs prioritaires pour toute la scolarité obligatoire .

Des nouveautés de rentrée 2025

- Les nouveaux programmes en maths et français
- Les nouveaux programmes EVAR
- L'usage raisonné du numérique
 - Le renforcement des parcours éducatifs : citoyen, EAC (arts), santé

Le socle commun

les langages pour penser et communiquer

- la langue française,
- les langues étrangères et, le cas échéant, régionales, **dès la maternelle**
- des langages scientifiques,
- des langages informatiques et des médias
- les langages des arts et du corps ;

les méthodes et outils pour apprendre : un

enseignement explicite

- des moyens d'accès à l'information et à la documentation,
- des outils numériques,
- de la conduite de projets individuels et collectifs
- de l'organisation des apprentissages

la formation de la personne et du citoyen : un apprentissage

- de la vie en société,
- de l'action collective
- de la citoyenneté,

par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles ;

les systèmes naturels et les systèmes techniques :

ce domaine est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; il vise à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes ;

**Le socle doit permettre de :
contribuer au succès d'une école
de la réussite pour tous,**

**refuser exclusions et
discriminations**

**permettre à chacun de
développer tout son potentiel par
la meilleure éducation possible**

les représentations du monde et l'activité humaine :

ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain.

- Il **ouvre à la connaissance**, **forme le jugement et l'esprit critique**, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde
- Il fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et **fondée sur des valeurs** qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté ;
- il favorise un **développement de la personne** en interaction avec le monde qui l'entoure ;
- il développe les **capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action** ;
- il accompagne et favorise le **développement physique, cognitif et sensible** des élèves, en respectant leur intégrité ;
- il donne aux élèves **les moyens de s'engager** dans les activités scolaires, **d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie** et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de **citoyen responsable**.

L'élève engagé dans la scolarité apprend:

- à réfléchir,
- à mobiliser des connaissances,
- à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche complexe ou un projet, en particulier dans une situation nouvelle ou inattendue.

Les enseignants suscitent l'intérêt des élèves, et centrent leurs activités ainsi que les pratiques des enfants et des adolescents sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès.

Ils prennent en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves.

L'école maternelle

Une école qui s'adapte aux jeunes enfants

- Une école qui accueille les jeunes enfants et leurs parents.
- Une école qui accompagne les transitions vécues par les enfants.
- Une école qui tient compte du développement de chaque enfant.
- Une école qui pratique une évaluation positive.

Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage

- des enseignants qui travaillent en équipe
- des situations d'apprentissage variées
- une place importante de l'observation et de l'imitation
- des interactions entre les enfants

Les situations inscrites dans un vécu commun sont préférables aux exercices formels proposés sous forme de fiches.

- Apprendre en jouant
- Apprendre en réfléchissant et résolvant des problèmes
- Apprendre en s'exerçant
- Apprendre en mémorisant

Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble

La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde. C'est dans ce cadre que l'enfant est appelé à devenir élève

- Comprendre la fonction de l'école
- Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe

Les domaines d'apprentissage

**Les enseignements de maternelle sont organisés
en cinq domaines d'apprentissage.**

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer comprendre à travers l'activité physique
 - Agir, s'exprimer et comprendre à travers
les activités artistiques
- Acquérir les premiers outils en mathématiques
 - Explorer le monde: le temps et l'espace.

L'école élémentaire

Le cycle 2

3 années : CP, CE1, CE2

cycle des apprentissages fondamentaux

- Les élèves ont le temps d'apprendre
- Le sens et l'automatisation se construisent simultanément
- la langue française constitue l'objet d'apprentissage central
- on ne cesse d'articuler le concret et l'abstrait
- l'oral et l'écrit sont en décalage important
- les connaissances intuitives tiennent encore une place centrale.
- on apprend à réaliser les activités scolaires fondamentales
- on justifie de façon rationnelle

Les compétences travaillées sont :

Français : 10h

- comprendre et s'exprimer à l'oral,
- lire,
- écrire,
- comprendre le fonctionnement de la langue

Langue vivante : 1h30

- comprendre l'oral,
- s'exprimer oralement en continu,
- prendre part à une conversation,
- découvrir quelques aspects culturels

Arts plastiques : 1h

- expérimenter,
- produire, créer,
- mettre en œuvre un projet artistique,
- analyser sa pratique, faire des liens avec celle d'artistes,
- se repérer dans les différents domaines

Éducation musicale : 1h

- chanter,
- écouter, comparer,
- explorer et imaginer,
- échanger et partager

Éducation physique et sportive : 3h

- développer sa motricité et construire un langage du corps ,
- s'approprier seul ou à plusieurs, par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre,
- partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble,
- apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière ,
- s'approprier une culture physique sportive et artistique.

Questionner le monde : 2h

- Pratiquer des démarches scientifiques
- Imaginer, réaliser
- S'approprier des outils et des méthodes
- Pratiquer des langages
- Mobiliser des outils numériques
- Adopter un comportement éthique et responsable
- Se situer dans l'espace et dans le temps

Mathématiques : 5h

- chercher
- modéliser
- représenter
- raisonner
- calculer
- communiquer

EMC : 30min

Éducation morale et civique

- conscience morale
- la règle et le droit
- le jugement
- l'engagement

Le saviez-vous ?

À l'école élémentaire :

-le calcul mental fait l'objet d'une pratique quotidienne d'au moins 15 minutes.

- la lecture et l'écriture : au moins 2h30, répartis dans les différentes disciplines de la journée.

L'école élémentaire

Le cycle 3

3 années : CM1, CM2, 6ième
cycle de consolidation

- consolider les apprentissages fondamentaux
- permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège
- les élèves deviennent de plus en plus conscients des moyens qu'ils utilisent pour s'exprimer et communiquer
- l'entrée dans les différents champs disciplinaires
- les élèves accèdent à une réflexion plus abstraite qui favorise le raisonnement et sa mise en œuvre dans des tâches complexes
- Ils sont incités à agir de manière responsable et à coopérer à travers la réalisation de projets, à créer et à produire un nombre significatifs d'écrits, à mener à bien des réalisations de tous ordres.
- la maîtrise de la langue reste un objectif central du cycle 3.
- familiariser les élèves avec une démarche de questionnement dans les différents champs du savoir.

Les compétences travaillées sont :

Français : 8h

- comprendre et s'exprimer à l'oral,
- lire,
- écrire,
- comprendre le fonctionnement de la langue

Langue vivante : 1h30

- écouter et comprendre l'oral,
- parler en continu,
- écrire
- réagir et dialoguer
- découvrir des éléments culturels

Arts plastiques : 45 min

- expérimenter, produire, créer,
- mettre en œuvre un projet artistique,
- analyser sa pratique, faire des liens avec celle d'artistes,
- se repérer dans les différents domaines

Éducation musicale : 45 min

- chanter et interpréter
- écouter, comparer et commenter
- explorer, imaginer et créer
- échanger, partager et argumenter

Histoire des Arts : 30 min

- Identifier : donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art
 - Analyser : dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles
- Situer : relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création
- Se repérer dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial

Éducation physique et sportive : 3h

- développer sa motricité et construire un langage du corps ,
- s'approprier seul ou à plusieurs, par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre,
- partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble,
- apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière ,
- s'approprier une culture physique sportive et artistique.

Histoire et Géographie : 1h30

- Se repérer dans le temps : construire des repères historiques
- Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués
- Poser des questions, se poser des questions.
- S'informer dans le monde du numérique
- Comprendre un document
- Pratiquer différents langages en histoire et en géographie
- Coopérer et mutualiser

EMC : 1h

- sensibilité
- la règle et le droit
- le jugement, le choix
- l'engagement, la coopération, la responsabilité

Mathématiques : 5h

- chercher
- modéliser
- représenter
- raisonner
- calculer
- communiquer

Sciences : 2h

- Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques
- Concevoir, créer, réaliser
- S-approprier des outils et des méthodes
- Pratiquer des langages
- Mobiliser des outils numériques
- Adopter un comportement éthique et responsable
- Se situer dans l'espace et dans le temps

Cycle 1

Cycle des apprentissages premiers :
petite section, moyenne section et grande section de l'école maternelle

Cycle 2

Cycle des apprentissages fondamentaux :
cours préparatoire (CP),
cours élémentaire première année (CE1) et
cours élémentaire deuxième année (CE2)

Cycle 3

Cycle de consolidation :
cours moyen première année (CM1) ,
cours moyen deuxième année (CM2)
classe de sixième des collèges

Cycle 4

Cycle des approfondissements :
classes de cinquième,
de quatrième
de troisième des collèges

education.gouv.fr

Le projet d'école

- Un projet pour 2021-2026 qui définit les axes prioritaires. Il répond aux textes officiels et toutes les actions mises en place dans l'école seront liées à ce projet d'école.
- Il est lié au contrat d'objectif du collège de secteur.
- Les bilans des conseils d'école illustrent les projets mis en place pour y répondre
- Les actions sont mises en place autour de ces points :

Le parcours de
l'élève, les besoins
de chacun

L'organisation
pédagogique de
l'école

La coéducation
l'école et les
parents

La coopération
pertinente avec les
partenaires

La vie scolaire

Le parcours
citoyen

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Les aides au parcours de chacun

Elles s'appuient sur **un principe fondamental :**
tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.
Chacun doit avoir confiance dans ses capacités.

L'évaluation
positive
le livret scolaire

L'aide
personnalisée au
sein de la classe

Le travail en
ateliers
les groupes de besoins

Le travail en
équipe de cycle

Les décroisonnements
en début d'après midi

Les APC
Aides personnalisées
complémentaires

Les RDV avec les
parents, le PPRE

Le réseau d'aides
spécialisées

Les équipes de
suivi de
scolarisation

Les outils de liaison avec les familles

La plaquette
de présentation

Le cahier de
liaison

Le quoi
de neuf

Les panneaux
d'affichage

Les cahiers des
élèves

Les évaluations
et le LSUN

Les projets
affichés

Les expositions
rencontres

Les rendez-vous
individuels

La décharge de
direction

Le comité de
parents

Les site école et
ENT de classe

La coopération avec les parents à laquelle nous tenons beaucoup doit s'inscrire dans une véritable démarche de coéducation en confiance et sans jugement.

Il ne faut pas hésiter à investir ces outils mis en place pour la liaison entre l'école et la maison car les enfants sont très sensibles à cela .

Pensez en particulier à utiliser régulièrement le site école et l'ENT de classe de votre enfant, outil utilisé pour la classe à distance.

Les partenaires de l'école

La municipalité

Locaux
Matériel

Personnel
d'entretien

ATSEM

Fournitures
scolaires

Gymnase

Bibliothèque
municipale

PEP
périscolaire

PEP
centre loisirs

Agora2r
restaurant scolaire

CAP Atlantique

Natation
Piriac

Musique
Conservatoire

Intervention
développement durable

Les associations

L'Amicale Laïque

Association de parents, grands parents et amis dont le but est de :

- Participer au financement des projets proposés aux enfants (projets dans l'école , les sorties, spectacles, voyages, stages de sport...)
- Contribuer au confort des enfants au sein de l'école par l'achat de matériel autre que les fournitures scolaires (matériel audio, jeux de cour, robots,)
- Rencontrer, échanger, participer à une belle aventure
- Participer à la vie de la commune, en lien avec les autres associations

ET : les PEP 56, le centre nautique du Patis, le centre équestre du Fano, les associations de Férel

Les liaisons avec :

La Petite Crèche de Férel pour les enfants qui vont entrer à l'école ou pour des projets autour des jeunes enfants.

Le collège Jacques Prévert d'Herbignac, collège de rattachement du secteur pour

- le travail du cycle 3 (CM1, CM2 et 6ième)
- Le conseil école collège
- Les actions de liaison CM2/6ième

Le règlement intérieur de l'école

- Il est conforme au règlement de l'Inspection Académique du Morbihan.
- Il doit pouvoir être **connu de tous** (affichage à l'école, mise en ligne, version papier disponible au bureau de direction, des rappels dans le Quoi de Neuf)
- Dans chaque classe et selon l'âge des élèves un règlement est **établi avec les élèves souvent à partir de situation très concrètes**. Il s'enrichit tout au long de l'année, au fur et à mesure des progrès. Il a toujours un rôle pédagogique et doit permettre aux élèves de **mesurer les progrès** en EMC comme dans les autres matières.
- Des **sanctions** et **réparations** sont définies en cas de manquement au règlement. Dans chaque classe, au niveau de l'école, au niveau de la société.
- Il inclut le protocole de défense contre **le harcèlement : le protocole pHARe**
- Le **PPMS**, le plan de surveillance sont des annexes de ce règlement. Chacun doit avoir connaissance des exercices incendies, des exercices intrusions, des recommandations données aux familles.(cf **guide des parents**)

Mesures de réprimandes et de punitions pour un comportement non adapté
trouble de l'activité scolaire, manquement au règlement , atteinte physique ou morale
Mesures d'encouragements pour un comportement bien adapté
calme, attention, soin, entraide, respect d'autrui

1- Notifier à l'élève le manquement à son rôle d'élève. Demande de réparation. Mise à l'écart de l'activité momentanément si besoin pour aider à un retour au calme.

1- Relever les bons comportements , les progrès dans le domaine de l'EMC régulièrement à tous les élèves.

2- Demander à l'élève de proposer des actions positives qu'il aurait pu mettre en place pour éviter la mauvaise action. (à l'oral ou à l'écrit)

2-Faire remarquer les progrès et proposer encore une autre étape. Chacun doit avoir conscience qu'il est en apprentissage aussi pour ces compétences.

3- Discussion en groupe classe si le problème perdure, se répète, concerne les autres élèves

3- Présenter en classe des exemples de bons comportements

4- Perte de droits selon le fonctionnement mis en place dans la classe en fonction de l'âge de l'enfant.

4-Gagner des droits selon le fonctionnement mis en place dans la classe en fonction de l'âge de l'enfant.

5- Mot d'information pour la famille.

5-Valider des compétences d'EMC dans les livrets , dans les cahiers de réussites.

6-Convocation de la famille et mise en place d'actions pour trouver une solution (contrat) , proposition d'aides extérieures si besoin.

6-Permettre de réinvestir ces acquis dans des activités de l'école (EPS , projets communs, prises d'initiatives, des responsabilités...)

Lorsque le comportement d'un élève perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement de la classe malgré la concertation engagée avec les responsables légaux, sa situation doit être soumise à l'examen de l'équipe éducative *définie à l'article D321-16 du code de l'éducation.*

Les projets en 2025 2026

Apprendre en sortant de l'école

Commémorations
CM1 CM2

Sorties en lien avec le
développement durable

Sorties en lien avec
un thème travaillé

Autour des arts de la littérature

Musique avec le
conservatoire

Ecole et
cinéma

Projets
théâtre

Prix littéraire
Incorruptibles

Autour de l'EPS

Natation
GS au CM1

Voile
CE2 au CM2

Équitation
CP CE1

Olympiades
PS MS GS

Et de nombreuses surprises aux cours des différents projets
Avec comme fil conducteur de l'année le thème :

HABITER LE MONDE ICI OU AILLEURS

La classe Orchestre continue en CM1.